



Inscription Vacances De la Toussaint du 23/10/2023 au 03/11/2023

Cochez l'Accueil de votre enfant (Si scolarisé (Année Scolaire en cours, soit du 1er sept à Fin Août) en Maternel → ALSH Maternel)

☐

ALSH Maternel Delpech

☐

ALSH Primaire Delpech

Exceptionnellement, l'ALSH d'André Chénier est transféré à l'école Maternelle de Delpech (au 163 Rue Delpech) - MERCI -

Les inscriptions sont à envoyer par courrier, ou à déposer dans la boîte aux lettres de l'Association (Rue Delpech) avec le paiement anticipé
ou à envoyer par email si votre paiement anticipé se fait par virement bancaire (RIB à demander avec l'envoi de vo(s)tre inscription(s))

AU PLUS TARD LE 11 OCTOBRE 2023

NOM DE L'ENFANT :	_____	PRENOM DE L'ENFANT :	_____	DATE DE NAISSANCE :	____/____/____
ADRESSE :	_____			ECOLE :	_____
	_____			SIGNATURE	
N° de telephone du parent :	____/____/____/____				
Adresse mail :	_____@_____				

TARIFS sans la restauration		Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Catégorie 5	HORS Amiens	Paiement anticipé :
		Se référer à la catégorie indiquée sur la fiche Foyer remise par la Mairie lors de l'inscription de vo(s)tre enfant(s) à la restauration scolaire						(Encaissé mi Novembre 2023 si par chèque bancaire)
sans bons loisirs	en journée	9,00 €	10,00 €	11,00 €	12,00 €	13,00 €	15,00 €	(Nombre de jours) X (par le prix de la journée suivant votre catégorie)
	en 1/2 journée	6,00 €	7,00 €	8,00 €	9,00 €	10,00 €	11,00 €	
avec bons loisirs *	en journée	5,50 €	6,50 €	7,50 €	8,50 €	9,50 €	11,50 €	je suis catégorie 4, je n'ai pas de bons loisirs et mon enfant vient 3 jours à l'accueil de loisirs : mon paiement anticipé sera de 36€
	en 1/2 journée	4,50 €	5,50 €	6,50 €	7,50 €	8,50 €	9,50 €	

*Pour les bénéficiaires des Bons Loisirs, veuillez nous indiquer, votre numéro d'Allocataire :

MERCI

Cocher les journées de présence	oct-23							nov-23		
	L 23	M 24	Me 25	J 26	V 27	L 30	M 31	Me 1er	J 02	V 03
Journée								FERIE		
 1/2 journée Préciser M (matin) ou AM (après-midi)										
Repas (PAI à repréciser)										

Le remboursement ne sera effectué qu'en cas d'absence pour maladie et/ou accident sur présentation d'un justificatif sous 48h.

La directrice ne prendra plus d'inscription dès que l'effectif réglementaire sera atteint

AFIN DE PREPARER AU MIEUX LES VACANCES NOUS VOUS DEMANDONS DE COMPLETER CETTE FICHE D'INSCRIPTION AVEC SOIN ET D'Y JOINDRE VOTRE REGLEMENT, EN CAS D'INSCRIPTION INCOMPLETE, VOTRE ENFANT NE SERAIT PAS PRIORITAIRE - MERCI POUR VOTRE COMPREHENSION -